Coupe Canada – Volleyball Canada 2026 et 2027

Demande de proposition

Préparé en février 2025

Table des matières

01 Coupe Canada Introduction 3

02 Objectifs de la Coupe Canada 3

03 Occasions d'accueillir la Coupe Canada 3

3.1 Options de candidature 3

3.2 Dates 4

3.3 Informations générales sur les candidatures 4

04 Avantages pour la ville hôte 4

05 Calendrier de candidature 5

06 Documents de candidature 5

6.1 Lettre d'intention 5

6.2 Dossier de candidature 6

6.2.1 Profil de la ville hôte 6

6.2.2 Lettres de soutien 6

6.2.3 Financement 6

6.2.4 Site(s) de compétition 6

6.2.5 Accès à l'équipement de volleyball 7

6.2.6 Accès à l'équipement 7

07 Exigences d'hôte 7

7.1 Dates 7

7.2 Exigences du site - Compétition 7

7.3 Exigences relatives aux sites – Salles et services 8

7.4 Personnel et bénévoles de l'événement 9

08 Améliorations des candidatures à valeur ajoutée 9

8.1 Équipement 9

8.2 Services 10

8.3 Autre 10

09 Souvenir et expérience des participants 10

10 Évaluation et sélection des candidatures 10

10.1 Visite des sites 11

10.2 Sélection 11

11 Dossier de candidature 12

Annexe 1 Grille d'évaluation 13

01

Coupe Canada Introduction

Volleyball Canada est fier d'accueillir la Coupe Canada depuis 1999, anciennement connue sous le nom de Coupe Défi de l'équipe nationale (CDEN). Cet événement rassemble la prochaine génération d'athlètes canadiens qui s'affrontent pour leur province ou territoire d'origine dans le cadre d'un championnat national. Les athlètes sont sélectionnés pour représenter les programmes de leur équipe provinciale/territoriale et participer à une compétition de cinq jours. La Coupe Canada est un élément essentiel du processus de développement des talents au Canada, avec plus de 600 athlètes représentant une tranche d'âge couvrant une période de quatre ans dans le parcours de haute performance.

Au-delà de la compétition en soi, la Coupe du Canada propose des séances de perfectionnement professionnel à tous les entraîneurs, avant et pendant l'événement. Des webinaires interactifs avec des experts de premier plan en volleyball permettent aux entraîneurs d'acquérir des connaissances et de développer leurs compétences dans un environnement de haute performance. Volleyball Canada propose des séances sur place pour les entraîneurs et les athlètes. Par le passé, les anciens et les entraîneurs de l'équipe nationale étaient présents sur place à la fois pour mobiliser les participants, mais aussi pour soutenir l'identification des athlètes.

02

Objectifs de la Coupe Canada

Les objectifs de la Coupe Canada sont les suivants :

1. Offrir une expérience unique ey de haute qualité aux athlètes et entraîneurs sélectionnés représentant leur province/territoire d'origine.
2. Créer un environnement compétitif à la compétition importante.
3. Offrir des possibilités de formation aux entraîneurs, aux athlètes et aux arbitres.
4. Offrir l’occasion de devenir champions et célébrer les exploits des équipes/athlètes.

03

Occasions d’accueillir la Coupe Canada

Volleyball Canada est à la recherche de villes hôtes pour les Coupes Canada 2026 et 2027.

3.1 Options de candidature

- Coupes Canada 2026 :
    - Provinces de l’Ouest (MB, SK, AB, C.-B.)
    - Hommes et Femmes
    - 40 à 64 équipes
    - 6 à 8 terrains de volleyball
- Coupes Canada 2027 :
    - Provinces de l’Est et de l’Atlantique (ON, QC, N.-B., N.-É., Î.-P.-É. ou T.-N.-L.)
    - Hommes et Femmes
    - 40 à 64 équipes
    - 6 à 8 terrains de volleyball

Les groupes intéressés doivent avoir la capacité d'accueillir un site de compétition. L'hébergement et les repas doivent être disponibles sur place ou à une distance raisonnable du site sont souhaités.

Les groupes intéressés doivent avoir la capacité d'accueillir les événements sur deux (2) sites de compétition au maximum, bien qu'une forte préférence soit accordée à un seul site de compétition.

Volleyball Canada recommande que les dates soient bloquées dans ces installations au moment de la soumission de la lettre d'intention.

3.2 Dates

Les dates proposées pour accueillir les éditions 2026 et 2027 de Coupe Canada sont les suivantes :

2026	
Bloc de 6 jours (jour d'entraînement, 5 jours de compétition)	21 au 26 juillet

2027	
Bloc de 6 jours (jour d'entraînement, 5 jours de compétition)	21 au 26 juillet *JAAN – 15 au 23 juillet 2027, Calgary, AB

3.3 Informations générales sur les candidatures

Les lignes suivantes donnent un aperçu des responsabilités et des exigences en matière d'accueil :

- Les villes hôtes n'assumeront aucune responsabilité quant à l'organisation ou à l'exécution de la Coupe Canada.
- Volleyball Canada organisera et exécutera tous les aspects de la Coupe du Canada.
- Volleyball Canada demandera de l'aide pour accéder à la base de données des bénévoles locaux.

04

Avantages pour la ville hôte

Toutes les parties concernées bénéficieront des retombées économiques et financières, dont plusieurs sont citées ci-après.

- La Coupe Canada accueillera plus de 600 athlètes et entraîneurs et environ 1500 spectateurs à l'échelle régionale, avec une participation nationale (*sur la base de 43 équipes participantes*).
- Chaque événement mobilisera des officiels locaux et de l'extérieur ainsi que la communauté locale de bénévoles.
- Un éventail de participants, y compris les entraîneurs, les athlètes âgés de 15 à 18 ans, les arbitres et les spectateurs, adultes et enfants.
- Tous les participants voyageant avec leur équipe devront être transportés, logés et nourris. Ils sont aussi susceptibles de visiter les attractions touristiques locales pendant leurs temps libres.

- Événement d'une durée de six à sept jours entraînant des répercussions économiques importantes pour la région.

05

Calendrier de candidature

Volleyball Canada a établi l'échéancier suivant pour le processus de candidature.

Date	Exigences
Vendredi 14 mars 2025	La lettre d'intention doit être reçue par Volleyball Canada (avant 17 h HE)
Vendredi 9 mai 2025	Tous les dossiers de candidature doivent être reçus par Volleyball Canada (avant 17 h HE)
Vendredi 4 juillet 2025	Fin de l'évaluation des candidatures et des visites des sites
Vendredi 18 juillet 2025	Villes hôtes sélectionnées
Automne 2025	Volleyball Canada fera annoncera les villes gagnantes .

06

Documents de candidature

Volleyball Canada demande que les documents suivants soient fournis dans les délais précisés plus haut. Le dossier de candidature peut être déposé par une association provinciale/territoriale de volleyball, un club local de volleyball, une agence de tourisme, une municipalité ou un promoteur événementiel.

6.1 Lettre d'intention

La lettre d'intention doit comprendre les renseignements suivants et sert à exprimer votre intérêt ou intention de poser votre candidature pour accueillir un événement de la Coupe Canada de Volleyball Canada. (Date limite de dépôt *le 14 mars 2025, 17 h HE)*

- Présentation du groupe hôte
- Événement proposé
  - Coupe Canada 2026
  - Coupe Canada 2027
- Dates proposées de l'événement
- Site de compétition proposé
  - Emplacements et nombre de terrains disponibles
  - Confirmation de l'accès au terrain de sport (si nécessaire)
- Renseignements sur la ville hôte
- Lettres de soutien
  - De la part du (ou de la) président(e) du comité régional des officiels (PRO)
  - De l'office du tourisme local, régional et/ou provincial

6.2 Dossier de candidature

Le Dossier de candidature doit comprendre les renseignements suivants et être déposé le 9 mai 2025 (avant 17 h HE). **Veuillez noter que votre dépôt de candidature doit fournir les renseignements dans l'ordre suivant :**

6.2.1 Profil de la ville hôte

Le dossier de candidature doit comprendre les renseignements suivants au sujet de la ville hôte :

- Plaques tournantes de transport (aéroports, autoroutes, etc.)
- Réseaux de transport public (trains, autobus, etc.) et accès aux sites de compétition et à l'aéroport
- Description des hébergements et des formules de repas disponibles
    - Qualité et type de chambres (particulièrement la quantité de chambres à deux lits, notamment deux lits à deux places ou un grand lit avec un divan-lit)
    - Description des repas disponibles
    - Accès à de petites salles de réunion pour les équipes (sans frais)
    - Frais de stationnement
- Restaurants (avec horaires prolongés, possibilité de réserver pour des groupes, proximité du lieu de l'événement, etc.
- Ressources humaines de l'événement hôte
    - Clubs locaux de volleyball, bénévoles sportifs, personnel de l'événement hôte

6.2.2 Lettres de soutien

Le dossier de candidature peut comprendre les lettres de soutien des instances suivantes :

- Site(s)
- Président des représentants régionaux (coordonnées fournies sur demande par Volleyball Canada)
    - Indication suffisante d'arbitres locaux pour offrir un soutien à l'événement.
- Office du tourisme local
    - Confirmer une personne avec laquelle communiquer à Volleyball Canada
- Association hôtelière locale ou fournisseur de services d'hébergement
    - Volleyball Canada sera responsable de l'engagement du fournisseur des hébergements

6.2.3 Financement

Les exigences suivantes concernant le financement de l'hôte doivent être clairement définies dans le dépôt de candidature :

- Une liste des sources de financement disponibles, y compris les subventions pouvant être demandées auprès des autorités municipales, provinciales ou de tiers.
- Un soutien financier de la part du site d'accueil est prévu, notamment pour couvrir le loyer de base du site de la compétition.
- Contribution aux frais d'hébergement du personnel.
- Commandite supplémentaire ou commandites autres qu'en espèces des dépenses liées à l'événement qui peuvent être fournies par la ville hôte. Voir la section 8 pour d'autres suggestions de commandite autres qu'en espèces.
- Tout financement additionnel à fournir.

6.2.4 Site(s) de compétition

- Emplacement et carte
- Aménagement du terrain (terrains, espace libre, dessin CAO, etc.)
- Autres salles (installations sanitaires, salles de réunion, etc.)

- Stationnement
- Zone des vendeurs et des marchandises
- Traiteur et nourriture/boissons
- Restrictions des commanditaires ou de marquages

6.2.5 Accès à l'équipement de volleyball

- Terrains (terrains de sport temporaires ou permanents)
- Systèmes de filets (poteaux, filets, antennes)
- Stands des arbitres et capitonnage
- Autres (fiches avec bascule, drapeaux de juges de ligne, etc.)
- Détails concernant l'équipement proposé n'appartenant pas à la marque Volleyball Canada

6.2.6 Accès à l'équipement

- Accès aux tables et aux chaises pour les locaux de réunion, les salons, les aires communes et les zones des commerçants.
- Accès à de petites tables et chaises pour les marqueurs sur chaque terrain.
- Accès à des bancs d'exercice ou chaises pour les joueurs en bord de terrain.
- Accès à des gradins populaires pour s'asseoir autour des terrains
- Accès aux filets de séparation des terrains
- Scène (panneaux de tubes et rideaux, scène pour la remise des prix, etc.)
- Matériel électronique (radios, ordinateurs portables, imprimantes, haut-parleurs, micro)

07

Exigences d'hôte

Dans cette section, nous examinerons les exigences d'hôte pour la Coupe Canada. Assurez-vous de mentionner ces informations lorsque vous constituerez votre dossier de candidature.

7.1 Dates

Le(s) site(s) doit(vent) être utilisable(s) pendant les cinq (5) jours de la compétition. Un (1) jour avant le premier jour de compétition pour l'installation et les temps d'entraînement et un (1) jour pour le démontage.

Voir ci-dessous un exemple de dates de montage et de démontage.

Horaire du site proposé

	Montage	Journée d'enregistrement/ séances d'entraînement	Compétition	Démontage
2026	21 juillet	21 et 22 juillet	22 au 26 juillet	26 et 27 juillet
2027	25 juillet	26 et 27 juillet	27 au 31 juillet	31 juillet

7.2 Exigences du site - Compétition

Les éléments suivants précisent les exigences de la compétition pour l'hôte de la Coupe Canada. Veuillez prendre note que la préférence est accordée à l'accueil dans une seule installation.

- Exigences minimums de la surface du terrain
    - Surface de jeu de 9 m x 18 m
    - Zone de service de 6 ou 7 m (à chaque extrémité)
    - Zone libre de 3 à 5 m (de chaque côté)
    - Espace de 3 à 5 m entre les terrains
    - Hauteur sous plafond de 7 à 9 m
- Idéalement, une seule installation avec une aire de 45 000 pieds carrés exempte de colonne devrait être utilisée. Cependant, une aire spacieuse avec des colonnes réparties à des intervalles de 90 pieds au minimum est également acceptable.
- Une combinaison de plusieurs petits espaces dans une seule installation ou deux est également une solution acceptable. Ces espaces pourraient être des gymnases, des patinoires de hockey, des complexes sportifs, etc.
- Un minimum de hauteur sous plafond de 8 m. Cette hauteur doit être mesurée à partir de la zone de service jusqu'au niveau le plus bas du plafond ou jusqu'à toute structure suspendue au plafond.
- Les installations doivent avoir une grille ou une protection de plastique sur toutes les lumières situées dans la zone de compétition.
- La température des installations doit pouvoir être contrôlée et l'éclairage doit être adéquat, en conformité avec les sections 1.5 et 1.6 du Livre des règlements de volleyball intérieur de Volleyball Canada.
- Le site doit être pourvu de quais de chargement avec plateaux de chargement ou d'une baie de chargement avec accès pour gros véhicules. Cet espace sera utilisé pour charger et décharger l'équipement, y compris les parquets et filets, ainsi que la signalisation et la marchandise.
- Un espace suffisant est nécessaire pour stocker les caisses vides d'équipement pendant le déroulement de l'événement. Ces caisses doivent être rangées dans l'aire de chargement, loin du site de la compétition. Elles pourraient également être placées sur le site même de la compétition, tant qu'elles n'empiètent pas sur la circulation des gens ou les surfaces de jeu.
- • Un CAO basé sur le plan au sol doit être intégré au dossier de candidature. Ce dessin devra définir le positionnement des terrains, ainsi que l'emplacement de tous les espaces ou chambres additionnels définis dans la section Exigences ci-dessous.

7.3 Exigences relatives aux sites – Salles et services

En plus de respecter les exigences des sites de compétition, les installations doivent également être dotées des espaces disponibles suivants pour les différentes activités connexes.

- Salles requises :
    - Salle de rangement pour l'équipement, les prix et les produits en vente
    - Salon des arbitres
    - Salon de l'équipe de développement des arbitres et des affectateurs
    - Salon des bénévoles
    - Quartiers généraux médicaux
        - Salle d'accueil en cas de commotion cérébrale
- Une aire commune près de l'entrée principale pour la billetterie
- Un nombre suffisant de places de stationnement pour recevoir le grand nombre de spectateurs. En cas de coût associé à ces places de stationnement, veuillez détailler.
- Zone commune pour les participants/spectateurs
- Zone commune ou hall pour la vente de produits et les marchands/partenaires
- Si les employés du ou des sites sont représentés par un syndicat, les coûts associés à la présence de ces employés pendant l'événement doivent être inclus dans le contrat de location ou un document l'accompagnant.

7.4 Personnel et bénévoles de l'événement

Accès à une base de données de bénévoles locaux. Ces bénévoles travailleront dans une variété de capacités pour s'assurer que l'événement est planifié et exécuté selon les normes de Volleyball Canada.

Les domaines/rôles suivants devraient être pris en considération dans l'élaboration d'un plan du personnel :

- Compétition - Marqueurs
- Billetterie
- Contrôle d'accès
- Gestion des résultats

En tant qu'organisme national de sport, Volleyball Canada s'engage à offrir des services dans les deux langues officielles. Nous recommandons qu'un membre du personnel ou un bénévole parfaitement bilingue soit sur place en tout temps afin d'assurer le respect de cet engagement. Ceci est particulièrement important pour les événements de l'Est et de l'Atlantique; cependant, il est toujours possible que des équipes ou des athlètes francophones soient présents lors de la Coupe Canada.

08

Améliorations des candidatures à valeur ajoutée

En plus de satisfaire aux exigences minimales du site, établies dans les sections précédentes, une demande de candidature peut être améliorée en proposant des dons ou des prix réduits sur d'autres produits, équipement et services qui seront probablement nécessaires à l'exécution de l'événement. Ces améliorations seront prises en considération par les Comités d'évaluation et de sélection des candidatures au moment d'évaluer les hôtes.

8.1 Équipement

- Accès à l'équipement audiovisuel (radios, écouteurs, projecteurs, haut-parleurs, microphones, etc.)
- Accès aux tables et aux chaises pour les locaux de réunion, les salons, les aires communes et les zones des commerçants.
- Accès à de petites tables et chaises pour les marqueurs sur chaque terrain.
- Accès à des bancs d'exercice ou chaises pour les joueurs en bord de terrain.
- Accès à des gradins populaires pour s'asseoir autour des terrains
- Accès aux filets de séparation des terrains
- Accès à l'équipement de scène pour la cérémonie de remise des prix et la zone des commerçants (rideaux, scène pour la remise des prix, barrières rétractables, tentes, jupes de table, etc.).
- Accès aux outils et équipement de montage et démontage (chariots élévateurs motorisés, plateformes élévatrices, transpalettes électriques, transpalettes manuels, brosseuses de parquet, etc.).
- Accès à des barils d'eau de 50-65 gallons permettant de diminuer le poids des systèmes de filet pour les terrains temporaires
- Accès à une source d'eau telle qu'un camion-citerne ou un boyau d'incendie de grande capacité.
- Terrain de sport (plancher, sous-couche, expédition et manutention, etc.)
- Systèmes de filet (poteaux, capitonnage, kiosques des arbitres, antennes, filets)
- Fourniture de matériel de bureau pour utilisation sur les sites, par exemple :
    - Photocopieurs et imprimantes (recto verso, couleur, fonction d'assemblage, 11 po x 17 po, etc.)
    - Ordinateurs (portables pour le personnel de l'événement et pour la zone des résultats publics)

- Radios pour le personnel et les arbitres

8.2 Services

- Accès aux services d'impression – préférablement sur place (grande quantité de documents, documents de grande dimension, etc.)
- Accès aux services d'affichage et de bannières (possibilité d'imprimer des bannières, fanions, coroplaste, etc.)
- Accès au transport local pour employés et officiels (transfert de l'aéroport, navettes pour transporter les arbitres entre l'hôtel et les sites, voitures de location pour le personnel, passes de transport en commun pour les arbitres, etc.)
- Accès à un hébergement gratuit pour le personnel en déplacement
- Accès à des privilèges de stationnement gratuit sur les sites
- Accès aux services de diffusion en continu

8.3 Autre

- Les sites doivent être disposés à autoriser Volleyball Canada à apporter de la nourriture de l'extérieur pour le personnel, les bénévoles et les officiels.
- Les sites doivent être disposés à autoriser les commanditaires de Volleyball Canada à offrir ou vendre des produits alimentaires sur les lieux.

09

Souvenir et expérience des participants

Dans le but de créer une expérience mémorable, Volleyball Canada cherche des occasions de travailler avec la communauté locale pour faire forte impression auprès de la population et des entreprises locales, ainsi qu'auprès des équipes de visiteurs.

Une liste d'événements spéciaux potentiels, d'occasions touristiques et promotionnelles sera fournie afin de rendre la visite de la ville hôte mémorable. Ces occasions pourront inclure :

- La rencontre et l'accueil d'une équipe sportive professionnelle locale ou la visite du stade.
- Les excursions et offres promotionnelles dans des destinations locales.
- Activités sur place pour promouvoir les musées locaux ou les groupes d'intérêts spéciaux.

Une liste des souvenirs potentiels sera fournie avec des détails sur la façon dont les championnats nationaux peuvent avoir un impact sur la communauté locale. Ces souvenirs comprennent sans toutefois s'y limiter :

- Équipements sportifs
- Développement communautaire (programmes scolaires)
- Perfectionnement professionnel (personnel, arbitres, etc.)

10

Évaluation et sélection des candidatures

Pour pouvoir évaluer objectivement chaque dossier de candidature, Volleyball Canada créera un Comité d'évaluation des candidatures composé des personnes suivantes :

- Membres du comité des parcours des athlètes et des entraîneurs de Volleyball Canada
- Membres de la direction de Volleyball Canada

Tout représentant ayant un conflit d'intérêts perçu sera dispensé de faire une recommandation au nom du Comité d'évaluation des candidatures.

Le choix de la ville hôte sera fait en fonction des recommandations émises par le Comité d'évaluation des candidatures. Le Comité de sélection des candidatures sera composé des personnes suivantes :

- Directeur, parcours des athlètes et des entraîneurs de Volleyball Canada
- Membres de la direction de Volleyball Canada
- Président du comité des parcours des athlètes et des entraîneurs

Les candidatures seront évaluées en fonction de la grille présentée dans l'Annexe 1.

10.1 Visite des sites

Le cas échéant, l'hôte potentiel est tenu de fournir au comité d'évaluation les éléments suivants pour une visite du site :

- trois billets pour vols intérieurs aller-retour en classe économique pour les membres du comité d'évaluation
- les repas et l'hébergement
- le transport local entre l'aéroport et l'hôtel et entre l'hôtel et le ou les sites

10.2 Sélection

La sélection des comités organisateurs hôtes se fondera sur le candidat le plus réactif qui présentera l'offre la plus avantageuse à Volleyball Canada en termes de coûts, de produits livrables, d'expérience dans la fourniture de services similaires et de tout autre facteur décrit dans la grille d'évaluation de l'Annexe 1.

Toutes les candidatures répondant à cet appel d'offres seront intégrées à l'accord final entre Volleyball Canada et le Comité d'organisation hôte sélectionné. Le candidat choisi devra signer un contrat avec Volleyball Canada pour les services fournis.

Volleyball Canada se réserve le droit de :

- Refuser l'une ou toutes les offres et d'interrompre le processus d'appel d'offres sans obligation ou responsabilité envers aucune candidature potentielle.
- Attribuer un contrat sur la base des offres initiales reçues, sans discussion ni demandes de meilleures offres finales.

Les éditions 2026-2027 de Coupe Canada sont une excellente occasion pour votre groupe et nous attendons avec plaisir de recevoir votre proposition.

Les propositions seront soumises à :

Shelby Prilisauer
Responsable des tournois de compétitions nationales
Volleyball Canada
Tél. : 613 748-5681 poste 240
Courriel : shelby@volleyball.ca

Les propositions doivent être soumises par courriel, en format PDF, à l'adresse courriel mentionnée ci-dessus. Les propositions ne seront plus acceptées après la date limite.

Tout le matériel soumis en réponse à l'appel d'offres deviendra la propriété de Volleyball Canada et ne sera pas retourné. Les propositions seront soumises aux frais de l'expéditeur. Il appartient au candidat de s'assurer de la bonne réception de sa candidature auprès de Volleyball Canada dans le délai prescrit.

Toute question concernant les exigences, les conditions contractuelles ou le format de la proposition doit être envoyée aux personnes-ressources qui figurent sur la liste précisée ci-dessus. Veuillez vous assurer que votre candidature est bien déposée selon l'ordre décrit dans la section 6.2.

11

Dossier de candidature

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de la Coupe Canada de Volleyball Canada, veuillez les communiquer directement à :

Shelby Prilisauer
Responsable des tournois de compétitions nationales
Volleyball Canada
Tél. : 613 748-5681 poste 240
Courriel : shelby@volleyball.ca

Veuillez noter que toutes les questions et réponses seront communiquées à toutes les parties concernées.

Annexe 1

Grille d'évaluation

	Catégorie		Note
Exigences envers la candidature	**Exigences du site**	• Capacité à respecter tous les critères décrits à la section 7.2 Compétition • Capacité à respecter tous les critères décrits à la section 7.3 Salles et services • Capacité à produire la disposition des terrains (terrains, espace libre, dessin CAO) • Capacité de produire une carte des espaces de stationnement	
	Personnel d'événement et bénévoles	• Plan détaillé d'une base de données de bénévoles	
	Arbitres	• Indication du nombre suffisant d'arbitres locaux pour appuyer la tenue de l'événement	
		NOTE TOTALE /40	
Profil de la ville hôte	**Hébergement**	• Capacité de fournir suffisamment de nuitées • Capacité de fournir suffisamment de chambres en occupation double, notamment avec deux lits à deux places ou un grand lit avec option additionnelle • Tarif moyen des chambres sur toutes les propriétés • Proximité au site de compétition	
	Transport	• Un plan détaillé des centres de transport et des réseaux de transport public (trains, autobus, etc.)	
	Équipement de volleyball	• Accès aux terrains (terrains temporaires ou permanents) • Accès aux systèmes de filets • Accès aux chaises d'arbitres et aux coussins protecteurs • Accès à d'autres équipements sportifs (cartons de pointage, drapeaux de ligne)	
		NOTE TOTALE /30	
Finances	**Financement**	• Une liste détaillée de possibilités de financement accessible • Du financement additionnel sera fourni	
		NOTE TOTALE /15	
Amélioration de candidature à valeur ajoutée	**Équipement**	• Une liste détaillée d'accès à de l'équipement additionnel	
	Services	• Une liste d'accès détaillée aux services additionnels	
		NOTE TOTALE / 15	